

ENTRETIEN. « Le gouvernement manque de prudence » dans son budget de 2023, estime un expert

Le projet de dépenses pour 2023 présenté lundi 8 août par le gouvernement prévoit 15 milliards d'euros de dépenses supplémentaires par rapport au projet de budget 2022. Il n'y a pratiquement aucune source d'économie mais de nombreux coûts supplémentaires. Cela « manque de prudence » selon le spécialiste des finances publiques François Ecalle.

Ouest-France
Propos recueillis par André
THOMAS.
Publié le 11/08/2022 à 07h00



C'est dans *Les Échos* et non devant le Parlement, comme il est de règle, que Gabriel Attal, ministre des Comptes publics, [a choisi de dévoiler les grandes lignes des « Plafonds de dépenses » du projet de loi de finances pour 2023](#). Autrement dit, les enveloppes des ministères et les principaux niveaux de dépenses prévus par l'État pour l'an prochain.

Avec, selon ce qu'on peut déceler dans un document peu clair où se mélangent les chiffres en euros constants et courants (prenant en compte ou non l'inflation), [une hausse globale des dépenses de l'État de 15 milliards d'euros](#).

Une hausse « **imprudente** » aux yeux de François Ecalle. Conseiller maître à la Cour des comptes, dont il était le rapporteur général du rapport sur les finances publiques, il préside aujourd'hui le site Fipeco, spécialisé dans l'analyse des finances publiques.

Le gouvernement a dévoilé, lundi 8 août 2022, le volet dépenses de son projet de budget 2023 dans *Les Échos* avant d'en informer le Parlement, est-ce normal ?

Dans une année ordinaire, le gouvernement aurait dû transmettre au Parlement français et à Bruxelles son programme de stabilité, c'est-à-dire ses prévisions budgétaires sur six ans, en avril.

En raison des élections, cela n'a eu lieu qu'il y a quinze jours. Pour la même raison, le débat d'orientation budgétaire pour le budget 2023, qui aurait dû se tenir avant la fin de la session parlementaire, n'a pas eu lieu.

Le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, évoque une stabilité des dépenses prévues en 2023 par rapport à la loi de finances rectificative 2022. Mais par rapport au budget initial 2022, il y a une très forte hausse.

Cette comparaison est en effet peu pertinente dans la mesure où la loi de finances rectificative 2022 comprend des mesures exceptionnelles en réponse à la hausse de l'inflation. Si on compare les dépenses prévues pour 2023 avec celles qui étaient prévues pour 2022, qui comprenaient pourtant déjà des mesures de soutien exceptionnelles (prime inflation, bouclier tarifaire, etc.), on observe une hausse des dépenses très importante.

Cela se justifie par l'inflation, mais en partie seulement. Il serait d'ailleurs plus clair que les documents budgétaires présentent aussi l'évolution en euros constants, c'est-à-dire corrigés de l'inflation, ce qui n'est pas le cas.

On a, en effet, 15 milliards de dépenses en plus dans le projet 2023 que dans le projet 2022. Même avec l'inflation, c'est élevé. D'autant plus que parmi les rares crédits en baisse, il y a les huit milliards alloués au plan de relance qui n'avaient pas vocation à être reconduits. Sans eux, la hausse des dépenses est en fait de 23 milliards.

Que penser de cette absence de sobriété budgétaire ?

Salaires des fonctionnaires, des enseignants, aides à l'apprentissage, amélioration des moyens de la Défense, de la Justice, de la police... On voit bien les bonnes raisons, mais on ne voit pas les économies... Sauf pour les dotations de l'État aux collectivités locales, qui sont gelées.

Le gouvernement leur a pourtant concédé un coup de pouce début août...

Oui, mais cela porte sur 2022 et n'est donc pas reconduit pour 2023, alors que les dépenses des collectivités subiront à la fois la hausse des salaires des fonctionnaires et l'inflation générale.

Il est vrai, cependant, comme ne manquera pas de le souligner le gouvernement, que les collectivités ont une bonne situation financière, décrite tout récemment par la Cour des Comptes et qu'elles vont bénéficier de recettes en hausse *via* la TVA.

Mais où les économies étaient-elles possibles ?

Si on pense, comme le gouvernement, que la situation globale va se normaliser en 2023, cette hausse des dépenses est un peu trop forte. Il aurait fallu, par exemple, réduire les effectifs de l'État, dans tous les ministères, tout en augmentant les salaires.



La dette publique vous inquiète-t-elle ?

Le gouvernement ne prévoit rien de plus que la stabilisation du déficit public en 2023 à 5 % du produit intérieur brut. En fin de quinquennat la dette sera quasiment identique en pourcentage du PIB, donc beaucoup plus lourde en euros. Sur ce point, le gouvernement manque de prudence, comme la Cour des comptes vient de le signaler.

Le gouvernement doit-il persister dans sa politique de baisse des impôts ?

En réalité, il n'a pas de marge budgétaire pour supprimer la redevance audiovisuelle et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, comme il le prévoit. Car cela réduit les recettes et, donc, augmente la dette.

Elle est inquiétante, cette dette ?

Emmanuel Macron et son gouvernement de 2017 ont d'abord eu le souci de réduire la dette publique, ce qui a été entamé, d'ailleurs. Sont ensuite survenues plusieurs crises : les Gilets jaunes, le Covid, l'Ukraine. Le gouvernement et les Français semblent se faire à l'idée que l'endettement ne pose plus de problème.

Il est vrai que, jusqu'à présent, grâce à la Banque centrale européenne, la France peut emprunter sans difficulté. Le problème est que ça ne va pas durer indéfiniment. La BCE a déjà annoncé qu'elle allait arrêter d'augmenter ses prêts aux États, sauf dans des circonstances exceptionnelles, qui supposent de respecter les règles budgétaires européennes, et le gouvernement n'y est pas préparé.

Mais après tout, le Japon a un taux d'endettement double de celui de la France et il semble s'en accommoder...

La différence, c'est que le Japon – quand on prend ensemble les particuliers, l'État et les entreprises – a un niveau d'épargne considérable, qui lui vient des excédents procurés par ses exportations. Le Japon a de quoi prêter aux autres pays. La France est dans une situation inverse. Elle dépend des autres.